

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU**  
**18 JANVIER 2021**

*(art. L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Le Conseil Municipal de la Commune de Rustrel, régulièrement convoqué le 11 janvier 2021, s'est réuni en séance publique le 18 janvier 2021 à 20h30, sous la présidence de Pierre TARTANSON, Maire de Rustrel.

Conseillers présents : MMES LOISON, PEY, GIANATI, KRAMER et RENAUDIN, MM. TARTANSON, CASTOR, et JEAN

Conseillers absents : MM. ARMAND (par procuration à Mme PEY), ESCOFFIER (par procuration à Mme LOISON) et Mmes MARICHAL et WOLFF, MM. GUIRAUD et ROUX

Secrétaire de séance : Mme KRAMER

**Ouverture de la séance à 20h30**

Observations sur le compte rendu du Conseil municipal du 14 décembre 2020 : *néant*.

Voici les sujets soumis au vote lors de cette assemblée :

**1- PATRIMOINE : VENTE DE L'IMPASSE COMMUNALE ENTRE LES PARCELLES AD87 ET AD89**

Il est proposé au Conseil de valider la vente de l'impasse entre les parcelles AD87 et AD89 à M. et Mme LEBORGNE au prix de 930 €, conformément à leur offre du 21 décembre 2020.

**Vote : unanimité**

**2- FONCIER : SERVITUDE DE PASSAGE SUR LA PARCELLE AD371**

Il est proposé au Conseil d'approuver la signature de l'acte de servitude liant la Commune à M. Benjamin JOUVAL pour la création d'une passerelle sur la parcelle AD371.

**Vote : unanimité**

La séance est levée à 21 h 00

Le Maire,  
Pierre TARTANSON



La secrétaire de séance  
Martina KRAMER

*M Kramer*